

Profession religieuse. — Jeudi, le 15 août, fête de l'Assomption, se terminait à la Maison-Mère des Sœurs de la Providence, la seconde retraite annuelle, prêchée par le Révérend Père L. Héroux, S. J.

Cette retraite fut couronnée par la profession religieuse des Demoiselles : M. Hedwige Chicoine, en religion Sr Georgine, de Verchères ; M. Régina Edge, Sr Etienne, de Nicolet ; Azilda Goyette, Sr Marie Marguerite, de Essex Jonction ; Phélonise Laurin, Sr Maximilien, de Valleyfield ; Albertine Villeneuve, Sr Jacques, de Montréal ; Azilda Carrière, Sr Thérèse du Carmel, de Sainte Scholastique ; Marie Anne Langevin, Sr Marie Hector, de Saint-Cuthbert ; Rose de Lima Faust, Sr Urgel, de Saint Paul de Joliette ; Parméïia Racette, Sr Ignace de Loyola, de Alpena, (Michigan) ; Adéline Labrecque, Sr Alexandre, de Montréal ; Philomène Perrault, Sr Marie Elzire, d'Hochelaga ; Adéline Houde, Sr Louis Désirée, de Montréal.

Mgr Emard, évêque de Valleyfield, assisté de M. le chanoine J. A. Archambault et du Révérend Père Manseau, C.S.V., présida la cérémonie et donna le sermon de circonstance. Ce fut aussi Sa Grandeur qui offrit le divin sacrifice.

L'enseignement des religieux. — Nous cueillons dans la *Minerve* la nouvelle suivante tout à l'honneur de l'enseignement donné par les religieuses :

« Depuis quelque temps le Nouveau-Brunswick avait une nouvelle question scolaire. Quelques fanatiques s'étaient mis en tête de porter toute sorte d'accusations contre les religieuses du couvent de Bathurst que les citoyens préfèrent, en général, à l'école commune. Le Dr Jack, surintendant des écoles, chargé de s'enquérir des faits, vient de faire un rapport entièrement favorable aux religieuses dont l'enseignement, dit-il, est supérieur à celui qui est donné dans les autres écoles. Cela n'empêchera pas les fanatiques de crier, mais c'est une belle victoire pour l'enseignement religieux. »

Bien dit. — On lit dans le *Courrier du Canada* :

« Le ministre de la justice, Sir G. H. Tupper, était, mardi, à Sydney, île du Cap-Breton. Il a adressé la parole à une nombreuse assemblée, ainsi que le solliciteur général Curran. Le langage du ministre de la justice sur la question des écoles du